

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 05-256-1918 promulguant le décret du 5 octobre 1917 relatif à l'organisation du personnel des gouverneurs et des résidents supérieurs.

n° 05-256-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 février 1918

Numéro JO
n° 256 du 28/02/1918

Date du numéro
28 février 1918

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 5 octobre 1917, relatif à l'organisation du personnel des gouverneurs et des et des résidents supérieur

Vu la dépêche ministérielle du 8 novembre 1917 No 16 prescrivant la promulgation du décret sus visé inséré au Journal Officiel de la République Française du 13 octobre 1917.

TEXTE INTÉGRAL

Article premier—Est promulgué, dans la Colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur, le décret du 5 octobre 1917 relatif à l'organisation du personnel des gouvenceurs et des residents superurs. Art.2— Le présent arvéte sera enregistré, communiqué pour exécution public et affiché partout ou besoin sera.

GEFFRIAUD.